

LES PORTEURS DE PROJET EN AQUACULTURE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

*BUSINESS PLAN
DÉMARCHES
DOSSIER TECHNIQUE*



DIRECTION DES
RESSOURCES MARINES
PU FA'AHOTU MOANA



www.ressources-marines.gov.pf  [ressourcesmarines](https://www.facebook.com/ressourcesmarines)

RÉDACTION DU DOSSIER TECHNICO-ÉCONOMIQUE DU PROJET	5
JE ME PRÉSENTE	5
JE PRÉSENTE MON PROJET	6
JE SITUE MON PROJET	8
JE DÉCRIS TECHNIQUEMENT MON PROJET	10
JE FINANCE MON PROJET	14
FICHES TECHNIQUES	16
LES AUTORISATIONS EN VIGUEUR	18



Ce manuel s'adresse aux porteurs de projet d'aquaculture durable. L'élaboration d'un projet s'oriente autour d'aspects administratifs, techniques et financiers. Ainsi, pour optimiser la mise en place de votre projet, nous vous recommandons de suivre certaines procédures :



Dossier technico-économique du projet fait et validé par la DRM*

Obtention des compétences nécessaires (si besoin)

Demandes d'autorisations, d'emprunts et d'aides réalisées

Autorisations et financements obtenus et en vigueur

Construction du projet puis démarrage de l'activité

Afin de vous aider à élaborer votre dossier technique et financier voici un canevas de questions types. Plusieurs réponses sont possibles pour une même question et ce questionnaire a pour objectif de vous guider dans la rédaction de votre dossier technico-économique.



JE ME PRÉSENTE

QUELLE EST MON EXPÉRIENCE
DANS LE MILIEU DE L'AQUACULTURE ?

1 Est-ce que j'ai

- A** une formation en aquaculture, en biologie (marine) et/ou en lien avec mon projet ?
- B** une expérience professionnelle dans le secteur ?
le cas échéant, je peux :
 - ▶ soit bénéficier d'une formation de 3 mois au sein de la DRM à Vairao (sous réserve de validation de mon dossier technique)
 - ▶ soit compléter un stage de 6 mois chez un aquaculteur privé
 - ▶ soit effectuer une formation courte en métropole ou à l'étranger (CREUFOP, Intechmer ; Bachelor of Science in Aquaculture en Australie ou en Nouvelle Zélande)

*DRM : Direction des ressources marines



JE PRÉSENTE MON PROJET



1 Quelle espèce vais-je produire ?

- ▶ Poisson, à préciser
- ▶ Crevette bleue
- ▶ Bénitier
- ▶ Autres, à préciser

2 Quel(s) produit(s) vais-je commercialiser ?

- ▶ Produit vivant
- ▶ Produit frais brut
- ▶ Produit frais conditionné pour la vente (ex : poisson éviscéré)
- ▶ Produit transformé (salé, séché, fumé, surgelé, etc.)

3 Quels marchés vais-je cibler et que représentent-ils ?

Je précise le prix des produits et le volume du marché.

- ▶ Local particulier
- ▶ Local Hôtels-restaurants
- ▶ Local Grandes et Moyennes Surfaces
- ▶ Export, précisez le(s) pays



4 Quelle méthode générale de production vais-je utiliser ?

- ▶ En bassin à terre (Si j'ai besoin d'eau de mer, un pompage est nécessaire et une demande d'AOTDPM* est nécessaire)
- ▶ En cages en lagon (demande d'AOTDPM obligatoire)
- ▶ En radeaux immergés
- ▶ Au sein d'un bâtiment écloserie
- ▶ Autres, à préciser

5 Comment mon projet est-il perçu par le public ?

- ▶ Par mes voisins ? Pour, contre ou sans avis ?
- ▶ Par la commune ? Le maire donne son avis sur les projets.
- ▶ Par les habitants ?
- ▶ Par les associations ? Protection de la nature ou autre.

6 Autrement, comment les convaincre de l'intérêt de mon projet sans les brusquer ?

*AOTDPM : Autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime (Concession maritime)



JE SITUE MON PROJET

1 Où vais-je produire ? Je précise avec

- ▶ Un plan de situation sur l'île ou dans la commune (plan cadastral, image google earth, etc.)
- ▶ La référence cadastrale de la terre et sa superficie

2 J'argumente mon choix de site

- ▶ propriétaire de la terre,
- ▶ proche d'un point d'eau,
- ▶ qualité du milieu,
- ▶ impact, etc.

SI J'AI UN PROJET D'ÉLEVAGE EN MER

1 Est-ce que j'habite en face de la zone d'exploitation ?

- ▶ Comment sécuriser mes élevages des risques de vols ?

2 Sur le plan de situation de mon site, j'indique

- ▶ Le(s) courant(s) dominant(s)
- ▶ Le(s) vent(s) dominant(s)

3 Je précise

- ▶ si mon site est proche d'une passe, d'une zone de trafic maritime (chenal), d'un émissaire, d'activités humaines, etc.
- ▶ si mon site est dans une baie
- ▶ la richesse du milieu ? (coraux, poissons, zooplanctons, etc.)
- ▶ si mon site est proche d'une rivière ou de zone(s) agricole(s) et s'il est affecté par les crues lors de fortes pluies ?

SI J'AI UN PROJET D'ÉLEVAGE À TERRE

EST-CE QUE :

- ▶ je suis propriétaire du terrain et je dispose des titres de propriété ?
- ▶ je suis locataire et je dispose d'un bail de location ?
- ▶ le terrain est facile d'accès ?

JE DÉCRIS TECHNIQUEMENT MON PROJET

JE PRÉSENTE MES INSTALLATIONS

1 J'indique

- ▶ la superficie de l'exploitation (élevages)
- ▶ les caractéristiques de mes structures d'élevage :
 - ▶ les dimensions
 - ▶ le nombre
 - ▶ la profondeur du site ou des bassins à terre
 - ▶ le volume d'élevage
 - ▶ la qualité de mon substrat ? (vaseux, sableux, etc.)

2 Quels matériaux vais-je utiliser pour les structures d'élevage ? Pourquoi ?

3 Je fais un schéma de mon exploitation sur l'image de mon site

- ▶ bassins à terre ou cages en lagon,
- ▶ local de stockage du matériel, d'aliment, de nettoyage et de conditionnement des récoltes,
- ▶ un laboratoire, etc.



JE DÉCRIS MON ÉLEVAGE

EST-CE QUE JE CONNAIS L'ESPÈCE QUE JE VEUX ÉLEVER ?

1 Quelles sont les conditions physicochimiques optimales pour l'élevage de mon espèce ?

- ▶ Température
- ▶ Salinité
- ▶ Taux d'oxygène
- ▶ pH du milieu, etc.

COMMENT VAIS-JE CONTRÔLER ET MAINTENIR CES CONDITIONS D'ÉLEVAGE ?

2 Comment vais-je obtenir des juvéniles ?

- ▶ Je récolte des post-larves dans le milieu naturel (technique de Post-larval Capture and Culture-PCC à décrire)
- ▶ ou par captage ou collectage de naissain
- ▶ ou par bouturage
- ▶ ou je me fournis auprès de l'Ecloserie de Production de VAIA (EPV)
- ▶ ou autres, à préciser

3 Dans le cas d'un élevage de crevette ou de Paraha Peue, comment vais-je transporter les post-larves et/ou alevins ?

- ▶ par voie aérienne (fret)
- ▶ par voie maritime



4 Comment vais-je les nourrir ?

- ▶ Quel aliment vais-je utiliser? (granulés, frais, etc.)
- ▶ Quelle quantité ? (g/jour)
- ▶ A quelle fréquence ? (nombre de fois/jour)
- ▶ Quel est le prix de mon aliment ?

5 Quel(s) est (sont) le(s) poids moyen(s) ou la(les) taille(s) à la récolte de mon produit ?

6 Quelle est ma durée totale d'élevage avant la commercialisation de mon produit ? (correspond à un cycle de production)

7 Combien de cycle de production j'envisage de produire par an ?

8 Je fournis un plan de production en indiquant les différents cycles de production sur trois années au minimum

MES OBJECTIFS DE PRODUCTION

1 Combien vais-je produire ? Je précise

- ▶ La quantité en « tonnes/an » ou en « nombre/an » par classe de poids moyen ou de taille

2 A qui vais-je vendre mon produit ? Je précise le pourcentage de ma clientèle envisagée

- ▶ aux particuliers
- ▶ et/ou aux restaurants
- ▶ et/ou aux hôtels, aux pensions de famille, etc. ,
- ▶ et/ou à l'export,
- ▶ et/ou autres, à préciser

3 Est-ce que j'ai déjà pris contact avec ces acheteurs potentiels ?

- ▶ Est-ce que j'ai des lettres d'intention ?
- ▶ Est-ce que j'ai un contrat ?
- ▶ Est-ce que j'ai leur parole ?

4 A quel prix selon le type de produit (vivant, frais, séché, etc.) ?

5 Quel est mon chiffre d'affaires prévisionnel (total de mes ventes en une année) ?



JE FINANCE MON PROJET

1 Je liste le matériel et les infrastructures nécessaires à mon projet

J'indique ce dont je dispose déjà et ce que je vais devoir acheter

2 Je fais des devis d'achat de mon matériel de construction et de mes frais d'études

3 Je définis le montant d'investissement nécessaire au lancement de mon projet

4 Je définis les gros besoins de fonctionnement

- ▶ le salaire du personnel et le mien,
 - ▶ l'achat de l'aliment, des juvéniles,
 - ▶ les frais de transport, de carburant, de communications, de glace, de concession, etc.)
- Je fais le total de mes coûts de fonctionnement annuel

5 Je compare

Mon chiffre d'affaires (CA), le coût de fonctionnement (F) (hors remboursement des emprunts) et l'investissement. Pour rembourser l'investissement, en 5-10 ans, le CA doit être supérieur au F.

6 Je définis mon fond de roulement

7 Combien vais-je financer mon projet ?

- ▶ Auto financement (au moins 10 %)
- ▶ et/ ou Emprunt bancaire
- ▶ et/ou ADIE (micro-crédit)
- ▶ et/ou complément d'emprunt bancaire (SOFIDEP)
- ▶ Défiscalisation locale/nationale

Pour chaque option financière je précise le montant envisagé.

8 Les aides publiques (subventions, apport en personnel) possibles

- ▶ ICRA (renseignement auprès du SEFI)
- ▶ ADA (Aide au Développement de l'Aquaculture, renseignement auprès de la DRM)
- ▶ Demande de CAE, CVD (renseignement auprès du SEFI)

JE PEUX ME RAPPROCHER DU PÔLE ENTREPRISE DE LA CCISM POUR M'AIDER À ÉLABORER MON PLAN DE FINANCEMENT.

JE N'HÉSITE PAS À CONTACTER ET À PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR ÊTRE CONSEILLÉ SUR MON PROJET PAR LES AGENTS DE L'ÉQUIPE AQUACULTURE DE LA DIRECTION DES RESSOURCES MARINES (DRM).



Pour vous aider, voici quelques notions techniques de base pour de l'élevage de crevette bleue, de Paraha peu et du collectage de bénitier (activités maîtrisées en 2019).

CRITÈRES DE BASE POUR UN ÉLEVAGE DE CREVETTES EN BASSIN À TERRE

Paramètres environnementaux

Température	23°C < T°C < 31°C
Salinité	26mg/L < S < 36mg/L
Taux d'oxygène	> 4,5mg/L
Profondeur optimale	

Ensemencement des cages

Prix des PL 12- 14 (en 2019)	1,2 F.CFP / PL
Prix des PL 15- 17 (en 2019)	1,3 F.CFP / PL

Durée totale d'élevage	5-6 mois pour atteindre 20g
-------------------------------	------------------------------------

CRITÈRES DE BASE POUR UN ÉLEVAGE DE CREVETTES EN CAGES EN LAGON

Paramètres environnementaux

Température	23°C < T°C < 31°C
Salinité	26mg/L < S < 36mg/L
Taux d'oxygène	> 4,5mg/L
Profondeur optimale	> 12 mètres

Pour une production d'environ 5T/an (seuil sans ICPE)

Investissement minimum de départ	5 000 000 F.CFP
Nombre minimum de cages	7 cages de 50m ² -> 6 cages d'élevages + 1 cage de secours

Ensemencement des cages

Prix des PL 12- 14 (en 2019)	1,2 F.CFP / PL
Prix des PL 15- 17 (en 2019)	1,3 F.CFP / PL

Durée d'élevage

Pré-grossissement (jusqu'à 2g)	
Densité ~ 1 000PL/ m ²	1 mois
Grossissement (de 2g à 20g)	
Densité ~ 400 - 500 crevettes/ m ²	3-4 mois

Durée totale d'élevage	5-6 mois pour atteindre 20g
-------------------------------	------------------------------------

CRITÈRES DE BASE POUR UN ÉLEVAGE DE PARAHA PEUE

Paramètres environnementaux

Température	23°C < T°C < 31°C
Salinité	26mg/L < S < 36mg/L
Taux d'oxygène	> 4,5mg/L
Profondeur optimale	> 12 mètres

Pour une production d'environ 5T/an (seuil sans ICPE)

Investissement minimum de départ	5 000 000 F.CFP
Nombre minimum de cages	4 cages de 80m ³

Ensemencement des cages

Prix des alevins de 1 à 4,9g (en 2019)	50 F.CFP / Alevin
Prix des alevins de 1 à 9,9g (en 2019)	70 F.CFP / Alevin

Durée d'élevage

De l'alevin au poisson de 500g	6-7 mois
De l'alevin au poisson de 1kg	1-1,2 an

CRITÈRES DE BASE POUR LE COLLECTAGE DE BÉNITIER (PAHUA)

Attention : seuls les lagons autorisés au collectage de bénitier peuvent pratiquer cette activité (Reao et Tatakoto en 2019)

Paramètres environnementaux

Température	25°C < T°C < 29°C
Choix du site	De préférence proche de « mapiko » de bénitiers vivants

Profondeur optimale du site	8 à 12m
-----------------------------	---------

Profondeur optimale de la station de collectage	Entre 1m à 2m sous la surface
---	-------------------------------

Pour une station de collectage

Investissement minimum de départ	Environ 100 000 F.CFP <i>(Coût variable selon les matériaux utilisés et le prix du fret)</i>
----------------------------------	---

Durée d'élevage

Du naissain au bénitier de 4cm	Entre 18 et 24 mois (selon le site et l'efficacité de l'entretien des stations)
--------------------------------	---

À noter que les prix sont variables selon les matériaux choisis. Les frais de suivis, d'élevage et de transport ne sont pas inclus.

LES AUTORISATIONS EN VIGUEUR

Il est nécessaire de présenter un dossier technico-économique viable pour assister les étapes administratives et financières suivantes :



DIRECTION DES RESSOURCES MARINES (DRM)

- Demande de stage spécifique aux porteurs de projet
- Demande d'Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public Maritime (AOTDPM)
- Demande d'une carte d'Agrément Aquacole
- Demande d'une carte de collecteur et/ou d'éleveur de bénitier
- Demande d'Aide au Développement de l'Aquaculture (ADA)



DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT (DIREN)

- Demande d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)



DIRECTION DES AFFAIRES FONCIÈRES (DAF)

- Demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public (pour ponton, remblais)



DIRECTION DE L'AGRICULTURE (DAG)

- Demande d'agrément pour les établissements hébergeant des carnivores domestiques et des animaux de compagnie (le cas échéant, par exemple pour l'export de bénitier)



CENTRE D'HYGIÈNE ET DE SALUBRITÉ PUBLIQUE (CHSP)

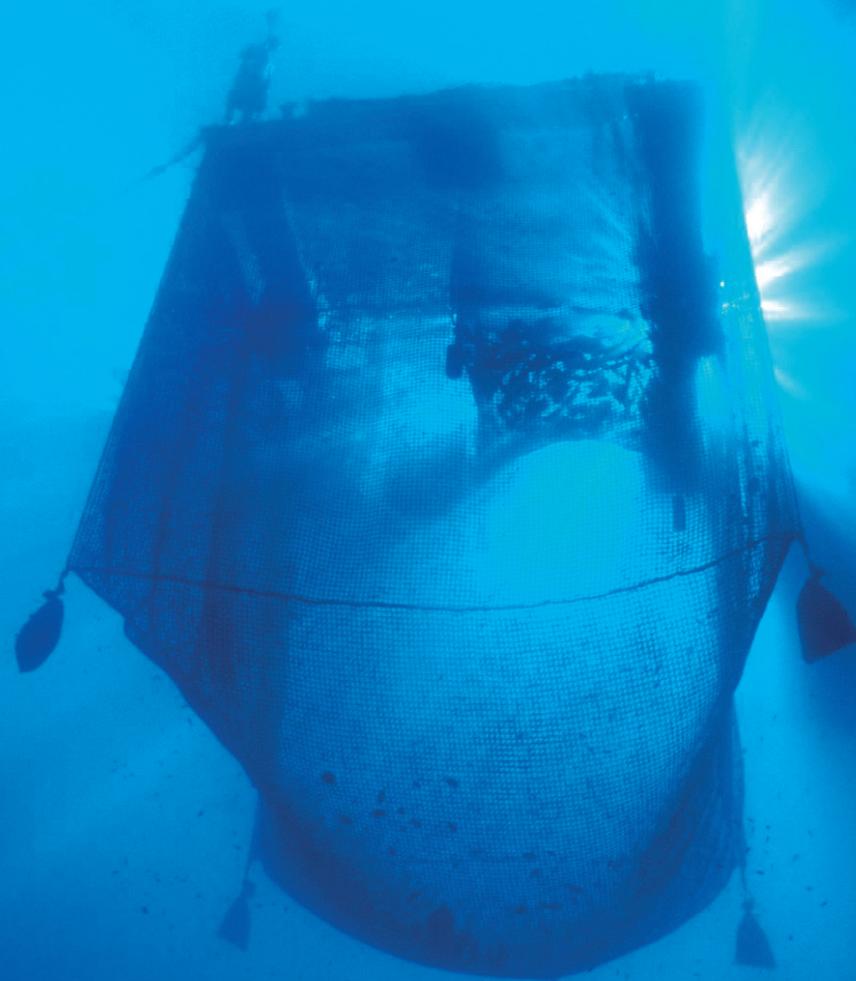
- Demande d'autorisation d'ouverture et d'exploitation (le cas échéant, par exemple pour la transformation de produits aquacoles)

BANQUE



ORGANISMES BANCAIRES

- Demande d'emprunt bancaire
- Demande de complément d'emprunt bancaire auprès de la SOFIDEP
- Demande de micro-crédit auprès de l'ADIE
- Demande de l'aide ICRA auprès du SEFI



Pour plus d'informations sur
l'aquaculture :

drm@drm.gov.pf



cyclone Impression : Décembre 2019



DIRECTION DES RESSOURCES MARINES

PU FA'AHOTU MOANA



Fare Ute - Immeuble Le Caill - 2^e étage
B.P. 20 - 98713 Papeete, Tahiti, Polynésie française
Tél. : **(689) 40 50 25 50** - Fax : **(689) 40 43 49 79**
Email : **drm@drm.gov.pf**

www.ressources-marines.gov.pf  [ressourcesmarines](https://www.facebook.com/ressourcesmarines)